



## CONDITIONS PARTICULIÈRES

### CONTRAT D'ASSURANCE SANTE COLLECTIF A ADHESION FACULTATIVE

**Sapeurs-Pompiers Professionnels  
Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés**

N°

Conclu entre :

**La MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE**

Mutuelle soumise aux dispositions de l'article 17 du Code de la Mutualité  
immatriculée au Répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 770 670 044  
Siège social : 4, rue d'Alsace - 75008 Paris

Et après adhésion de **MNT**,

Et

**Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Yveline,**  
195 rue Saperreux - 78170 VILLEVALENTIN  
représenté par son président.

Et après adhésion de **l'Associé(e)**

Mutuelle Nationale Territoriale, Mutuelle soumise aux dispositions de l'article 17 du Code de la Mutualité,  
immatriculée au Répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 770 670 044, Siège social : 4, rue d'Alsace - 75008 Paris